

Gradateurs à glissière pour charges à incandescence Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)

N° de cat. TGI06-1L, 600 W (lumineux)
N° de cat. TGI10-1L, 1 000 W (lumineux)
120 V c.a., 60 Hz

DIRECTIVES

LEVITON®

PK-93202-10-05-2C

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur;
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien;
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, **NE PAS** l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur;

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- N'utiliser ce dispositif qu'en présence d'appareils d'éclairage à incandescence ou à halogène de 120 V;
- La puissance totale minimale doit être supérieure à 40 W.
- N'installer qu'un (1) seul gradateur par circuit à 3 ou à 4 voies; les interrupteurs de ce circuit commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce dernier;
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**;
- On recommande de ne pas utiliser de plaques métalliques avec ce dispositif.

Outils requis

Tournevis ordinaire/Phillips Ruban isolant
Pince Crayon
Coupe-fil Règle

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

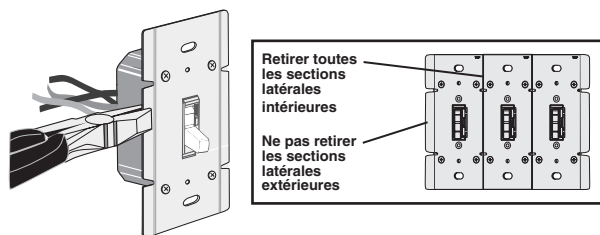
Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPÉES

REMARQUE : Le modèle à 600 W n'est pas doté de sections latérales détachables. On doit quand même procéder à la réduction des valeurs nominales si on l'installe avec d'autres (**se reporter au tableau**).

Modèles à 1 000 W : lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, on doit retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent (**se reporter à la figure ci-dessous**). Comme ces sections dissipent la chaleur, on doit abaisser la capacité nominale des dispositifs quand on les retire (**se reporter au tableau**).

REMARQUE : les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.



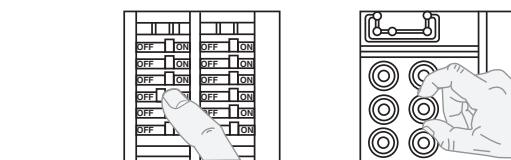
Plier et replier pour retirer les sections latérales

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
TGI06-1L	600 W	500 W	400 W
TGI10-1L	1000 W	800 W	700 W

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

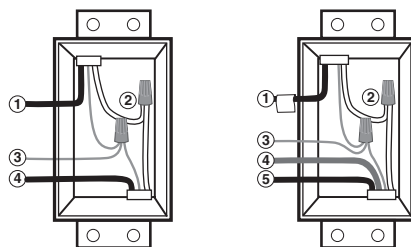
Étape 1 **AVERTISSEMENT :** pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 **Retrait des dispositifs existants :** Le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.

Étape 3 **Identification de l'application (plus communes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



Unipolaire

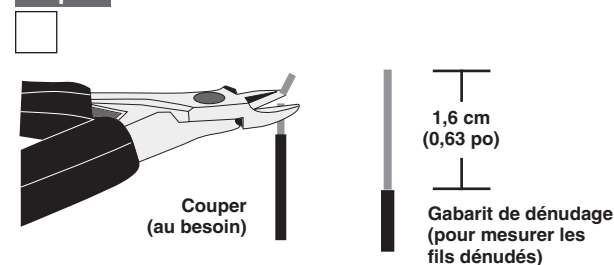
1. Ligne (Actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

Trois voies

1. Ligne ou charge (**directives importantes ci-dessous**)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Second cavalier – couleur à noter

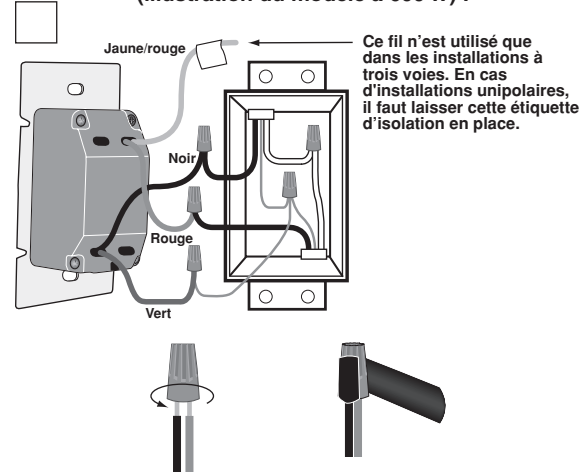
IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes de l'interrupteur existant devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et des unités asservies.

Étape 4 Préparation et raccordement des fils :



- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,6 cm (0,63 po) (illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.**

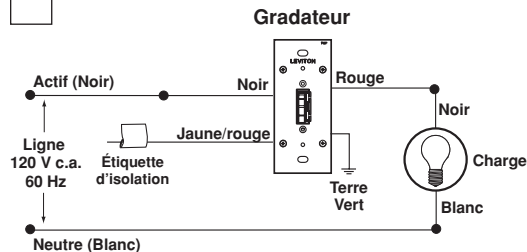
Étape 5a Applications unipolaires : (illustration du modèle à 600 W) :



Insérer les fils droits, et tourner vers la droite

Ruban isolant

Étape 5a Applications unipolaires : (illustration du modèle à 600 W) :

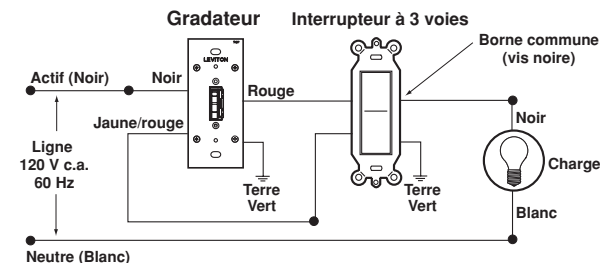
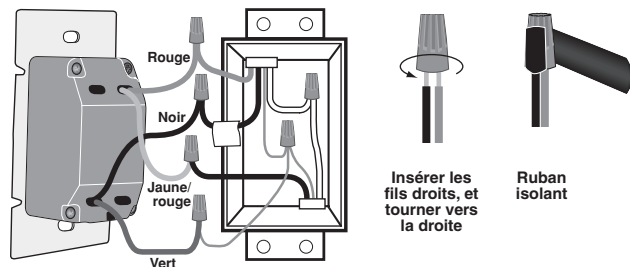


Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte.
- Au niveau du gradateur, utiliser une petite marette ou du ruban électrique pour recouvrir le fil de sortie jaune/rouge restant.
- Passer à l'étape 6.

Étape 5b Applications à trois voies (illustration du modèle à 600 W) :



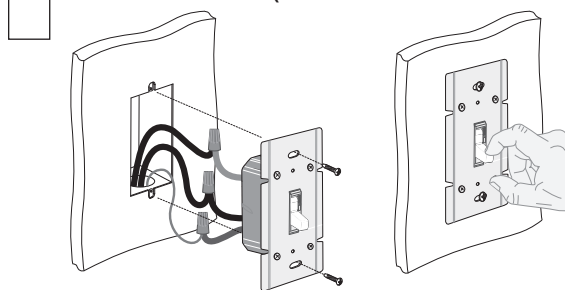
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

REMARQUE : le dispositif peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge d'un circuit à trois voies.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie jaune/rouge.
- Le fil de sortie rouge du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.

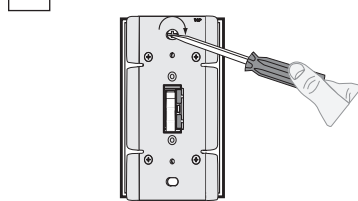
Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale (illustration du modèle à 1 000 W) :



REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
 - Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
 - Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
 - Déplacer la manette vers le haut; les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la touche sensible. Les lumières devraient s'intensifier en conséquence.
- Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**

Étape 7 Fixation (illustration du modèle à 1 000 W) : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



- L'installation peut maintenant être finalisée en serrant fermement les vis de montage.
- Fixer la plaque murale.

Étape 8 Rétablissement de l'alimentation : rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : pour les modèles lumineux, le témoin s'allume quand le dispositif est hors tension (OFF) afin d'en faciliter le repérage dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier ou de l'interrupteur.

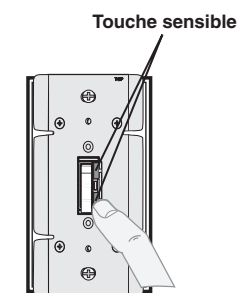


Illustration du modèle à 600 W

COMMUTATION :

Déplacer la manette vers le haut pour allumer l'éclairage.

Déplacer la manette vers le bas pour éteindre l'éclairage.

INTENSIFICATION :

Effleurer la partie supérieure de la touche sensible pour intensifier l'éclairage.

TAMISAGE :

Effleurer la partie inférieure de la touche sensible pour tamiser l'éclairage.

NETTOYAGE :

pour nettoyer la touche sensible, se servir d'un chiffon propre humidifié à l'eau seulement; bien sécher.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

• Les lumières clignotent :

- il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
- la puissance de la lampe est inférieure à 40 VA;
- les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.

• Les lumières ne s'allument pas, et le témoin d'alimentation reste éteint :

- le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
- la lampe est brûlée;
- le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

• L'éclairage s'allume quand la bascule est abaissée, et s'éteint quand elle est soulevée

- inverser les fils de sortie rouge et jaune/rouge.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS

CONCORDANCES MARETTES/FILS

1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le 1 800 405-5320
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com

Ce produit est protégé par les brevets américains : 6,420,669; 7,834,856.

© 2011 Leviton Mfg. Co., Inc.

PK-93202-10-05-2C

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION